CHRONIQUE DES VIEUX TRAVAILLEURS

63me Série de Questions

— Mon grand père, de nationalité polonaise, a 75 ans : il a travaillé 8 ans en France et est à la charge de son fils depuis 1931. A-t-il droit à la retraite des vieux ? — S. T. à Calonne.

Réponse. — Négative.

— Agé de 77 ans, je touche 140 fr. par trimestre, ainsi qu'une pension d'ascendant pour deux fils tués à la guerre. Ai-je droit à la retraite des vieux ? — J. L.

Réponse. — Si vous touchez 140 fr. par trimestre au titre des R.O.P. ou des A. S. (assurance obligatoire) il semble que vous avez droit à l'allocation des vieux travailleurs. Les allocations d'ascendant des militaires tués en 1914-18 ne sont pas un obstacle à l'attribution de cette allocation.

— J'ai lu avec un vif intérêt votre article relatif aux vieux travailleurs exerçant un emploi, mais je voudrais savoir s'il existe un taux de salaire annuel ? — G. D. à Maubeuge.

Réponse. — Vous pouvez garder le bénéfice de l'allocation tout en exerçant une activité professionnelle salariée, quel que soit le montant du salaire.

— Agé de 75 ans, j'ai travaillé pour divers patrons jusqu'à 57 ans; ensuite, je me suis établi artisan. Je n'ai jamais de ce fait cotisé aux A. S. Ai-je droit à l'allocation des vieux. — L. H. à Nivelle.

Réponse. — Négative, la loi du 16 mars 1941 n'a rien prévu pour les artisans.

— J'ai 75 ans, je touche la retraite des vieux. Ancien représentant, puis-je continuer à travailler un peu ? — A. S. à Saint-Quentin.

Réponse. — La loi du 24 octobre 1942, est d'ordre général et n'envisage pas la limitation à certaines professions. Elle permet aux vieux travailleurs d'exercer une activité professionnelle salariée sans perdre le bénéfice de l'allocation.

R. S.

Réponses à nos lecteurs

500 à Arras. — Les vieux travailleurs peuvent maintenant exercer une activité professionnelle salariée sans perdre le bénéfice de leur allocation.

St Z à Masny. — Votre père peut demander la revision de sa pension à la Caisse Autonome des Mineurs, 77, avenue de Ségur à Paris.

N° 12 à Petite Synthe. — Si vous êtes fonctionnaire, vous n'êtes pas assujetti à la loi sur les A. S. et vous ne pouvez prétendre à l'allocation des vieux travailleurs. Si vous êtes auxiliaire des Postes, vous relevez de la loi des A. S. et vous auriez dû à 60 ans faire liquider votre pension et la toucher tout en continuant à travailler. Vos paiements à la Caisse Nationale semblent réguliers, d'après votre lettre d'un contrat particulier : la retraite qui vous sera servie de ce fait à l'âge de 65 ans est sans effet sur la liquidation de votre pension des A. S. et ultérieurement sur l'allocation des vieux travailleurs.

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Le peu de place dont nous disposons ne nous permet pas de répondre, par la voie du journal, à certaines questions qui nécessitent d'amples explications ou qui ont un caractère particulier.

Nous ne pouvons, dans ce cas, que répondre par lettre, à condition que le demandeur veuille bien joindre un timbre de 1 fr. 50 en indiquant **contidentiellement** son adresse.

INSTITUTEURS, ÉTUDIANTS, PROFESSEURS !...

On nous communique :

« Depuis deux ans, le Rassemblement National Populaire et son chef, Mercel Deat, ont pris votre défense en de nombreuses occasions.

La création d'une Amicale des Universitaires, membres du Rassemblement National Populaire et ouverte aux sympathisants, vient d'être décidée. Cette Amicale a un double but : défendre la condition matérielle et morale des membres de l'Enseignement qui vivent difficilement et ont subi des attaques, excès partiales et immérités, préparation du statut de l'Ecole et du Personnel dans l'Etat nouveau, afin de mettre l'une et l'autre en mesure de donner au Pays la jeunesse révolutionnaire sans laquelle le redressement national est impossible.

Cette Amicale sera un organisme d'études et de recherches, elle pourra éventuellement présenter des suggestions aux Pouvoirs Publics. Elle s'affirmera sans réserve fidèle à la tradition du mouvement des instituteurs pour la reconciliation franco-allemande, en vue de l'établissement d'une paix durable en Europe. Les enseignants qui, depuis deux ans, ont été laissés sans guide, sans soutien, trouveront dans l'Amicale d'Universitaires du Rassemblement National Populaire, l'instrument qui leur manquait.

Instituteurs, Professeurs, Etudiants, vous ne pouvez rester inertes au brassage social dont nous sommes les témoins. Apportez à l'édification de la nouvelle échelle des valeurs qui se construit, la contribution de votre savoir et de vos recherches ».

Envoyez vos adhésions à l'adresse suivante : « Amicale des Universitaires », 83, rue Nationale, à Lille.

LE RÉVEIL AGRICOLE

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Il est préférable de mettre en incubation des œufs très frais. La durée de vitalité du germe varie beaucoup suivant les influences extérieures : humidité, sécheresse, froid, chaleur, aération, etc.

Prenez comme maximum en hiver : œufs de gallinacés, 12 jours ; œufs de palmipèdes, 8 jours.

En été : œufs de gallinacés, 8 à 6 jours ; œufs de palmipèdes, 6 jours. Il est évident que l'on peut obtenir des résultats avec des œufs plus vieux, mais comme nous le disons plus haut, il est préférable de rester dans ces limites.

Pour bien conserver la plume des volailles que vous sacrifiez, mettez-la dans un sac que vous placez ensuite dans le four d'un boulanger après l'enlèvement du pain. Ce procédé donne de bons résultats, car tous les germes et parasites susceptibles d'endommager la plume disparaissent.

Evitez de mettre dans un pigeonnier ou une volière des mâles en surnombre, car ceux-ci provoquent des désordres ; ils pourchassent les femelles, dérangent les couples, ce qui occasionne des œufs clairs. Les jeunes pigeonneaux sont souvent victimes de ces luttes entre mâles.

Il est préférable de ne jamais employer le seigle dans l'alimentation des volailles, à cause de la présence trop fréquente de l'ergot, sorte de champignon vénéneux dont l'ingestion peut entraîner la mort des oiseaux.

Quitque semblable au blé par sa composition, ce grain est difficilement accepté par les poules.

Pour améliorer une souche ou rompre la consanguinité, il est d'usage chez les volailles, comme chez les lapins, d'introduire un mâle régénérateur, mais il est indispensable de s'assurer de la bonne origine de ce reproducteur qui peut réduire à néant la valeur de votre troupeau au lieu de l'améliorer.

Indépendamment du renouvellement régulier annuel de vos pondeuses, éliminez tous les sujets dont la production est médiocre, quelle que soit l'époque où vous le constatez. C'est un tort de différer la vente ou le sacrifice de poules reconnues médiocres pondeuses parce qu'elles peuvent encore pondre ou qu'en les tuant on trouve une grappe ovarienne avec quelques œufs en voie de développement.

Pour éviter les épidémies, nettoyez régulièrement les abreuvoirs ; surtout l'été et pendant les périodes humides, ajoutez à l'eau de boisson quelques gouttes d'un antiseptique quelconque.

Le manque de boisson pendant un certain temps arrête la ponte. L'œuf contenant une forte proportion d'eau.

L'ingestion de feuilles d'ellante ou vernis du Japon peut provoquer chez les volailles et surtout chez le canard des accidents graves. Ce poison agit comme stupéfiant du système nerveux, les malades se traînent et finissent par tomber pour ne plus se relever.

Le muguet des bois est aussi un poison violent pour les palmipèdes.

Paul DURIS.

VIE SPORTIVE

FOOTBALL

L'ÉQUIPE DES FLANDRES QUI RENCONTRERA LA BOURGOGNE DIMANCHE

Voici la formation de l'équipe des Flandres qui sera opposée à l'équipe de Bourgogne, dimanche prochain à Dijon, pour le 1er tour de la Coupe des Provinces Françaises :

But : Da Rui ; Arrières : Marcck et Mathieux ; Demie : Bourbotte, Bleja-niack et Lewandowski ; Avants : Bihel, Baretta, Bianis, Laucent (Bruay) et Lechantre.

Remplaçants : Tancré et Lefebvre.

DEMANDES DE MATCHES

O.I.C. Lillois, équipe 11, libre les 20-25 décembre 1942, 10-24 janvier 1943, 7-28 février, 7, 14, 21, 28 mars, sur terrain adverse.

HOCKEY

LES DEMI-FINALES Z. I. DE LA COUPE DE FRANCE

A Douai sur le stade Demeny le Lille Hockey club a éliminé l'Athletic Club de Cambrai après une partie extrêmement agréable.

Les Cambrésiens ont fourni un excellent match se payant même le luxe de marquer le premier but et de terminer la mi-temps sur le score de 1 but à 1. Par la suite, peu entraînée à la cadence de lire série, les Cambrésiens s'effondrèrent et le L. H.C. réalisa.

L'A.C.C. surprit agréablement les spectateurs et doit se classer parmi les bonnes équipes du Nord.

* * *

A Roubaix au Parc municipal des Sports la rencontre a dû être interrompue après cinq minutes de jeu par suite du terrain réellement impraticable.

Le P.C.R. depuis la guerre ne dispose plus du terrain du Parc municipal et encore doit-il partager ce terrain avec le football. Un match de football s'étant joué le matin de la rencontre sur le terrain du Pplo, il était absolument impossible d'y pratiquer le hockey l'après-midi.

Espérons que la municipalité roubaisienne fera l'effort nécessaire pour doter les hockeyeurs de cette ville d'un véritable terrain en terre battue.

Le Championnat des Flandres

La deuxième série disputait seule le championnat des Flandres par suite des matches de Coupe de France. Déjà au cours de la semaine la Bbella de Marcq continuent la série de ses succès, avait triomphé du S.U.C. par 7 buts à 0. Aujourd'hui c'est l'A.C. Cambrai (3) qui a été victime des collégiens, mais Cambrai se refusa à contribuer au goal average astronomique du B.M. car il n'accepta que 3 buts et parvint même à en rendre un. Malgré cela Mercq totalise 37 buts contre un seul en 6 matches et la lutte dans la 2e série semble bien être circonscrite à la 2e place.

A Lambersart le Lille H.C. (2) recevait l'O.I.C.L. (2) et, malgré une belle défense des cicéliates triompha par 2 buts à 0.

A Douai le B.U.C. en déplacement a dû s'incliner par 5 buts à 1 devant le D.H.C. (2). Ps raulte la classement s'établit ainsi :

	J.	G.	N.	P.	F.	Pt	P.	C.
B. M. (1)	5	5	0	0	0	15	37	1
L. H. C. (2)	6	4	1	0	0	14	18	4
A. C. C. (2)	5	3	1	1	0	12	13	6
A. C. C. (3)	6	3	0	2	0	11	15	7
D. H. C. (2)	6	2	0	3	1	9	12	29
B. U. C. Lille	6	0	0	6	0	5	2	30
O. I. C. Lille	5	0	0	4	1	4	2	22

Lisez
LES SPORTS DU NORD
En vente le Samedi. — Le N° 1 fr.

BASKET-BALL

LE PROCHAIN TOUR DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

Voici les rencontres qui se disputeront dans notre région le 20 décembre :

Messelin : R.C. Lens c. O.I.C. Lillois, terrain R.C. Lens.

Rhône S.C. Merly c. Amicale de Wattrelos, terrain A.C. Wattrelos.

A.O. Thumeries c. Escaut-Sports Anzin, à Valenciennes.

Féminin : Entente Sportive Lapponoise c. C.S.S.S.-Courchelettes, terrain Sporting-Club Cattésien.

Au District Terrien

Championnats féminins. — Il est rappelé aux clubs que le délai de clôture des engagements pour les championnats est fixé irrévocablement au 19 décembre.

Championnats masculins. — Les équipes inférieures des clubs jouant en championnat de France le 20 décembre seront exemptées ce jour-là.

Réunion du bureau. — Le Bureau du D.T. tiendra sa réunion le samedi 19 décembre, à 17 h., Bar de l'Echo à Lille.

BOURSE DE PARIS

du 14 décembre 1942

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente.

Fonds d'Etat Français. — 3 % 96.55, 96.70 ; 3 % am., 99.35, 99.70 ; 4 % 1917, 103.95, 103.85 ; 4 % 1918, 103.95, 104.15 ; 5 % 1920, 141.65, 142 ; 4 1/2 % 1932 A, 103.45, 103.45 ; 4 1/2 % 1932 B, 102.40, 102.35 ; 3 % 1942, 97, 97.30 ; 3 1/2 % 1942, 98.40, 98.40 ; Caisse Aut. 5 % 1938, 122.30, 122.20 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 1933, 1.350, 1.355 ; Obl. Trés. 4 % 1934, 1.252, 1.251 ; P.T.T. 4 1/2 % 1929 C/500, 635, 630 ; Obl. Trés. 4 1/2 % 35 B, 138.45, 138.90 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1933, 1.120, 1.120.50 ; Bons Trés. 4 1/2 % 1934, 1.105, 1.106 ; Bons Trés. 4 % 1935, 1.105, 1.105 ; Caisse Aut. Tab., 1.035, 1.035.

Crédits Nationaux. — Cr. 1919, 640, 643 ; 1920, 564, 565 ; 1934, 1.110, 1.115 ; 1935, 1.086, 1.086.

Foncières et Communales. — Fonc. 1884, 364, 364 ; Fonc. 1885, 410, 415 ; Com. 1891, 368, 362 ; Com. 1892 456, 456 ; Fonc. 1895, 476, 484 ; Com. 1899, 414, 423 ; Fonc. 1903, 468, 450 ; Com 1906, 426, 426 ; Fonc. 1909, 212, 215 ; Com. 1912, 210, 210 ; Fonc. 1913 3 1/2 %, 450, 449 ; Com. 1930 4 %, 1.015, 1.030 ; Fonc. 1930 4 1/2 %, 1.000, 1.008 ; Com. 1931, 1.011, 1.015 ; Com 1231-32, 1.023, 1.016 ; Com 1932, 1.030, 1.034 ; Emp. 1933, 1.045, 1.058.

Actions Françaises. — Compt. Esc., 2.950 d., 3.000 d. ; Crédit Fonc., 7.225 d., inc. ; Crédit Lyonn., 7.400 d. 7.450 d. ; Créd. du Nord, inc., 725 d. ; Sté Gle, 2.520, 2.570 ; Tram. Lille-Rx-Tg. inc., 408 ; El. et Gaz du Nord, 1.000, 1.015 ; Electr du Nord, 923, 935 ; Energie Ind., inc., 4.000 ; Nord Lum., inc., 2.420 d. ; Thpm. Houston, inc., 825 ; Perenchies, 3.060 d., 3.080 d. ; St Frères, inc., 1.900 ; Gaz N.-E., 1.440 d., 1.450 d. ; Aciéries Longwy, 1.115, inc. ; Ac. Micheville, 2.190 d., 2.200 ; Ac. du Nord, inc., 790 ; Constr. Nord-France, 1.400 d., 1.425 d. ; Fives-Lille, 2.025 d. 2.050 d. ; Forges N.-E., 1.620, 1665 d. ; Jeumont act., 860, 875 ; Jeumont (parts), inc., 2.450 d. ; Fco-Belge Mat. Ch. Fer, 10.250 d., 1.0750 d. ; Hts Fourn. Pt-à-Mousson, 8.250 d., inc. ; Denain-Anzin, 3.500, inc. ; Louvroil, Montbard, 1.501, 1.545 ; Météux, 5.250 d., inc. ; Peugeot, 1.890 d., inc. ; Bethune, 3.666 d., inc. ; Antiche, 6.550 d., 6.500 d. ; Blanzy, 6.450 d., 6.500 d. ; Carwin, 3.340 d., 3.375 d. ; Courrières, 1.090, 1.100 ; Escarpelle, 6.760 d., 6.850 ; Lens, 1.450, 1.466 ; Ligny-les-Aire, 386, inc. ; Marles, 2.090 d., 2.118 ; Ostricourt, 6.000 d., 5.100 d. ; Vicoigne, 2.220, inc. ; Mokta El Hadid, inc., 18.650 d. ; Nickel, inc., 3.828 ; Ouenza 8.450, inc. ; Lille Bonn. (prior.), 1.145, inc. ; Lille Bonn. (ord.), 790, 226 ; Air Liquide, 3.725, 3.750 ; Kuhlmann, 2.750, 2.800 ; Pollet Chausson, 3.840, inc. ; Caout. Indochine, 2.830, inc. ; Cultures Trop., 570, 585 ; Terres Rouges, 1.595 d., inc.

Ville de Paris. — Ville Paris 1875, 619, 624 ; 1876, 528, 529 ; 1892, 340, 333 ; 1894-96, 336, 338 ; 1906, 362, 368 ; 1899, 360, 365 ; 1904, 375, 360 ; 1910 2 3/4 %, 348, 356 ; 1910 3 %, 310, 319 ; 1912, 296, 297 ; 1928, 1.005, 999 ; 1929, 1.029, 1.026 ; 1930, 1.006, 1.005 ; Ville Paris 1930 lots, 1.006, 1.006 ; 1931, 1.003, 1.003 ; 4 % fortif., 993, 993 ; 1932, 1.037, 1.034 ; 1934 6 1/2 %, inc., 988 ; 1935, 992, 1.000 ; 1937, 997, 996 ; 1938, 1.017, 1.017.

Valeurs Françaises (diblig.). — Dép. Nord 4 % 1931 oct., 2.039, 2.030 ; 4 % 1931, 964, 968 ; 6 1/2 % 1936, 1.040, 1.045.

MAUVAIS ESTOMAC
Poudre DOPS
TOUTES PHARMACIES

BOURSE DE LILLE

du 14 décembre 1942

Le premier cours est celui pratiqué à la séance précédente.

Charbonnages. — Albi 3.950, 4.100 d. ; Albi (part), 5.900, 8.650 d. ; Aniche, 8.510, 8.540 d. ; Anzin, 2.150, 2.250 d. ; Béthune, 33.900, 36.000 d. ; Béthune (dixième), 3.650, 3.700 d. ; Blanzy, 6.175, 6.425 d. ; Carvin, 3.250, 3.350 d. ; Clarence, 570, 585 d. ; Commentry (jce), 3.700, 2.900 d. ex-droit, Commentry (coup.), 4.000, 4.300 d. ex-droit ; Courrières, 1.085, 1.100 ; Crespin, 175, 180 d ex-droit ; Dourges, 3.400, 3.450 d. ; Escarpelle, 5.905, 8.750 d. ; Lens A., 1.450, 1.460 d. ; Lens B., 630, inc. ; Liévin, 1.070, 1.090 ; Liévin (coupure de 30), 29.500, 32.400 ; Marles, 2.100, 2.100 d. ; Ostricourt, 4.675, 5.000 d. ; Thivencelles, 805, 820 ; Vicoigne, 2.220, 2.220 d.

Banques. — C. D. N., 710, inc. ; Union Mines, 910, inc.

Eaux. — Transports. — E.L.R.T., 431, inc. ; Lynn, des Eaux (cap.), 3.130, 3.475 d. ; Lyon, des Eaux (jouissance), 2.820, 2.950 d. ; Pierchon, 625, 625.

Electricité. — Artésienne, 880, inc. ; Bethunoise, 860, 710 d. ; Boulonnaise, 980, 1.000 d. ; Comtin. du Gaz, 3.005, 3.130 d. ; Elect. Gaz Nord, 925, 1.000 d. ; Electr. Nord, 910, 920 d. ; Electr. N.-O., 1.240, 1.260 ; Energ. Nord-France, 950, 1.000 d. ; Gaz d'Hersin, 920, inc. ; La Roubaisienne, 3.850, inc. ; Sect. Billy, 970, 1.030 ; Union Hpulière, 520, 525 d.

Métallurgie. — Blanc-Misseron ord., 225, 240 ; Blanc-Misseron (prior.), 1.165 inc. ; Aciéries de Longwy, 1.040, 1.110 d. ; Aciéries de Micheville, 1.900, 2.190 d. ; Aciéries du Nord, 778, 790 d. ; Aciéries de Sambre et Meuse, 400, 465 d. ; Arbel, 2.260, 2.350 d. ; Chant. France, 1.700, 1.770 d. ; Atel Nord-France, 1.305, 1370 d. ; Atel Nord-France (part), 890, 920 d. ; Autoschen., 106, inc. ; Blache, 1.470, 1.485 ; Cell. 1.325, 960 d ex-droit ; Delattre, 1.051, inc. ; Denain-Anzin, 3.500, 3.500 d. ; Electro-Métal, 470, 470 ; Fives-Lille, 1.925, 2.026 d. ; Marine, 1.400, 1.500 d. ; Nord-Est, 1.576, 1.600 d. ; Fco-Belge, 9.850, 10.250 d. ; Jeumont, 765, 860 ; Louvroil, 1.300, 1.500 d. ; Bt-Sauveur, 1.110, inc. ; Saulnes, 2.040, 3.300 d. ; Senelle, 1.880, 1.925 d. ; Tubes de Valenciennes, 1.096, 1.180 d.

Entreprises et Materiaux de constructions. — Carr Dumont Vireux, 36, 50 d. ; Chaux et Cim. Lafarge, 14.500, 14.700 d. ; Chaux et Cim. Lafarge (action B 300), 4.200, 4.500 d. ; Ciments du Boul., 1.826, 1.830 en liquid. ; Cimenta Portland, 23.000, 23.600 ; Ciments Portland (part), 34.200, 36.500 d. ; Cim et Chaux Hydraul., 1.325, inc. ; Cim Franc et Portl. Boul., 7.200, 7.300 d. ; Cim. Franc. et Portl. Boul. (jce), 6.500, 8.800 d. ; Cim. Pont-à-Vendin, 4.300, inc. ; Desvroise, 6.750, 6.800 d. ; La Loiane, 1.005, 1.090 d. ; Pollet et Chausson, 3.635, 3.765 d. ; Pollet et Chausson (part), 38.500, inc. ; Super Cim. Boulonnais, 80, 110 d.

Produits chimiques, Huilerles, Vaseries. — Air Liquide, 2.560, 3.730 d ; Air Liquide (part), 16.300, 18.000 d. ; Engrais d'Auby, 650, 600 d. ; Engrais de Rhubaix, 2.100, 2.150 ; Glaces Nord-France, 6.050, 9.300 d ; Huiles, Onudrons et Dérivés 6.050, 6.400 d. ; Kuhlmann, 2.625, 2.750 d. ; Oxhydrique Française, 325, inc. ; Pechiney, 5.750, 6.000 d ; Prod Organn Chim., 1.210, inc ; Rhône-Poulenc, 4.080, 4.250 d ; St-Gobain, Chauny et Cirey, 7.750, 7.750 d. ; Union de Liberchie, 640, inc. ; Verr. et Glac. d'Aniche, 3.150, 3.830 d.

VOTRE RHUME JUGULÉ EN 3 JOURS
Grâce aux Comprimés de Broncodyl
EN VENTE TOUTES PHARMACIES

La Science met fin aux Troubles de la Cinquantaine

Voici l'ail médicinal, 800 fois plus actif.

Vous pouvez mettre fin aux troubles du sang — hypertension, varices, hémorroïdes, vertiges, vapeurs, migraines ou essoufflements, — depuis que la chimie moderne est parvenue à isoler l'*extrait inodore d'ail chlorophyllé*. Ce principe curatif de l'ail, 800 fois plus actif que la plante, contenu dans les fameuses dragées Ex'All est unique pour dissoudre les déchets qui épaississent le sang et les dépôts calcaires qui durcissent les parois des artères. Prenez de l'Ex'All : Bientôt un sang plus pur, plus fluide, circule dans vos artères assouplies, si bien que la tension baisse naturellement. Aussitôt les malaises cessent. Migraines, douleurs, varices ou hémorroïdes, rapidement soulagées, finissent par disparaître. En même temps toutes les fonctions sont stimulées. L'organisme reverdit. Ex'All, toutes pharmacies.

COMPAGNIE PARISIENNE DE DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ

Remboursement anticipé, au 1er février 1943, des obligations 5 1/2 1933 et 5 1/2 % 1937 (y compris la Tranche Spéciale 1941-1942) Toutefois, la Compagnie offre aux obligataires de ces emprunts la faculté de conserver leurs titres s'ils acceptent que le taux d'intérêt soit réduit à 4 1/4 % à partir du 1er février 1943. Les obligataires acceptant cette offre devront demander l'estampillage de leurs titres avant cette date. 11.903

ANNONCES LÉGALES

Etude de Me A. GAILLOT, avoué à CAMBRAI 12, rue du Belfroi — Assistance Judiciaire. — Declaimn du Bureau de Cambrai du 10 novembre 1941

SSPARATION DE CORPS

D'un jugement par défaut faute de comparaître, rendu par le Tribunal de Première Instance de Cambrai, le trente et un juillet mil neuf cent quarante-deux, enregistré et définitif. Entre : Madame Clara GAILLIET, épouse de Monsieur BRICOUT Jean-Baptiste, demeurant à dite dame à Ligny-en-Cambrésis, rue Sadi-Carnot. Demanderesse avant pour avoué Me A. GAILLOT, suppléé par Me G. LEDIEU, Et Monsieur BRICOUT Jean-Baptiste, demeurant à Caudry, 1, rue de la République. Défendeur défaillant, faite de comparaître : IL APPERT Que la Separation de Corps a été prononcée entre les époux BRICOUT-GAILLET, au profit de la femme et aux torts du mari. Cambrai, le vingt-quatre novembre mil neuf cent quarante-deux (signé) G. LEDIEU, suppléant de Me GAILLET Et enregistré. 17.278

Etude de Me Paul FONTAINE Docteur en droit, Nntaire à ROUBAIX.

Suivant acte reçu par Me Paul FONTAINE, notaire à Roubaix, soussigné, le premier décembre mil neuf cent quarante-deux, Enregistré à Roubaix A. C. le onze décembre 1942, volume 364, folio 102, numéro 47 : Monsieur Charles VERSTRAETE, marchand d'instruments de musique, demeurant à Roubaix, rue de Tourcoing numéro 106, a vendu à Monsieur Fernand-Henri DECHENE, garçon boulanger, demeurant à Roubaix, rue Bernard Palissy, numéro 20, époux de Dame Madeleine-Louise D'HELFT, le fonds de commerce de boulangerie et épicerie situé à Roubaix, rue Edouard Anseele, numéro 202.

Oppositions à Roubaix, en l'étude de Me Paul FONTAINE, notaire.

Pour première insertion (signé) FONTAINE 17.277

VENTES - ACHATS - LOCATIONS

Etude de Me Amédée DUCHANGE notaire à Roubaix, 9, rue du Maréchal Foch.

VILLE DE ROUBAIX

I. — RUE DE BLANCHEMAILLE, N° 51
BELLE MAISON D'HABITATION AVEC GARAGE ET GRAND JARDIN Libre d'occupation

II — RUE DE BLANCHEMAILLE, N° 49
MAISON DE COMMERCE

III — RUE EMILE MOREAU, Numéros 84 et 86
BATIMENTS A USAGE D'ATELIER MECANIQUE ET HABITATION

IV. — BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE
25 - 27 - 29 - 31 - 33 - 35 - 37 - 39
HUIT BELLES MAISONS D'HABITATION

V. — RUE ARCHIMEDE, Numéro 28
MAISON DE COMMERCE

VI. — RUE ARCHIMEDE, Numéro 26
MAISON DE COMMERCE ET D'HABITATION LIBRE D'OCCUPATION

A VENDRE par adjudication publique et volontaire Le lundi 25 janvier 1943, à 15 heures, Me DUCHANGE procédera en son étude à Roubaix, 9, rue du Maréchal Foch, à l'adjudication publique et aux enchères des immeubles dont la désignation suit :

I. — Une belle maison à usage d'habitation située à Roubaix, rue de Blanchemaille, Numéro 51, comprenant : cave, couloir au milieu ; à droite : salon et salle à manger avec cheminées marbre ; à gauche : salle servant de bureau, grande cuisine avec évier, buanderie dans le fond et arrière jardin, garage donnant sur la rue Emile Moreau.

Au premier étage : 4 chambres ; au deuxième étage : 1 chambre et grand grenier ; gaz - electricité - w.-c., cadastrée section H, numéro 2.609 pour 4 a 52 ca. — **Cette maison est libre d'occupation.**

II. — Une maison à usage de commerce située à Roubaix, 49, rue de Blanchemaille, comprenant, au rez-de-chaussée, grande salle à usage de café, cuisine, petite cour, petite pièce avec porte de sortie particulière sur la rue Emile Moreau. — Au premier étage : 3 chambres ; au deuxième étage : 3 chambres ; gaz, electricité, w-c. — Cette maison est louée 2.300 fr. par an, suivant bail se terminant le 31 juillet 1943. Cadastrée section H, numéro 2.610 pour 1 a 52 ca.

III. — Divers bâtiments à usage industriel et d'habitation située à Roubaix, rue Emile Moreau, numéros 84 et 86, comprenant : cave, porte cochère, 2 remises, 2 bureaux, grand atelier à usage de construction mécanique (mets en partie). — Au premier étage : vestibule, cuisine, salle à manger, deux chambres, grenier au-dessus, eau potable, gaz, electricité, w.-c. Cette propriété est louée 4.000 francs par an. Cadastrée section H, numéro 2.611 pour 2 a. 54 ca.

IV. — Une maison à usage de commerce située à Roubaix, rue Archimède, numéro 26, comprenant, salle à usage de magasin, une salle à manger, une cuisine, une entrée particulière sur la rue de Blanchemaille, une petite cour. — Au premier étage : quatre chambres. Au deuxième étage : cinq chambres, eau potable, electricité. Cette maison est louée 4.000 fr. par an. Cadastrée section J, numéro 92, pour 90 ca.

V. — Une maison à usage de commerce et d'habitation située à Roubaix, rue Archimède, numéro 28 comprenant : grande cave, au rez-de-chaussée, deux pièces, petite cour. — Au premier étage, deux chambres, grenier au-dessus avec une chambre mansardée, eau potable, gaz, electricité. Cadastrée section J, numéro 91, pour 45 ca.

Cette maison est libre d'occupation.

VI. — Une maison située à Roubaix, boulevard de la République, numéro 25, comprenant : cave, couloir, salon, salle à manger avec cheminées marbre, véranda, cuisine, arrière-cuisine, petit atelier dans le fond. — Au premier étage : deux chambres, grenier et une chambre mansardée au-dessus, grands placards au rez-de-chaussée et à l'étage, gaz, electricité, w.-c., puits citerne et fosse d'aisances. Cette maison est louée 4.000 fr. par an. Cadastrée section H, numéro 3.389 pour 123 mètres carrés.

VII. — Une maison située à Roubaix, 27, boulevard de la République, identique à la precedente, mais avec jardin au lieu de l'atelier. Pas d'electricité. Cette maison est occupée à titre precaire par des réfugiés. La ville de Roubaix a informé le propriétaire qu'elle était dérequisitionnée à partir du 1er janvier 1943. Cadastrée section H, numéro 3.388 pour 139 mètres carrés.

VIII. — Une maison située à Roubaix, 29, boulevard de la République, identique à la precedente, avec jardin. Installation electrique, gaz. Cette maison est louée 4.000 fr. par an. Cadastrée section H numéro 3.387 pour 139 mètres carrés.

IX. — Une maison située à Roubaix, 31, boulevard de la République, identique à la précédente avec jardin. Gaz, electricité. Cette maison est louée 3.000 fr. par an. Cadastrée section H, numéro 3.386 pour 161 mètres carrés.

X. — Une maison située à Roubaix, 33, boulevard de la République, identique à la precedente avec jardin. Eau potable, gaz, electricité. Cette maison est louée 4.000 fr. par an. Cadastrée section H, numéro 3.385 pour 164 mètres carrés.

XI. — Une maison située à Roubaix, 35, boulevard de la République, identique à la precedente, avec jardin. Eau potable, gaz et électricité. Cette maison est louée 4.000 fr. par an. Cadastrée section H, numéro 2.384 pour 164 mètres carrés.

XII. — Une maison située à Roubaix, 37, boulevard de la République, identique à la précédente, avec jardin. Gaz, électricité. Cette maison est louée 2.587 fr. 80 par an. Cadastrée section H, numéro 3.383 pour 188 mètres carrés.

XIII. — Une maison située à Roubaix, 39, boulevard de la République, identique à la précédente avec jardin. Eau potable, gaz, électricité. Cette maison est louée 4.000 fr. par an. Cadastrée section H, numéro 3.382 pour 200 mètres carrés.

VISITES

Pour visiter les maisons rue de Blanchemaille 51 et rue Archimède, 26, s'adresser à Me DUCHANGE.

Les autres maisons peuvent être visitées librement les mercredi et vendredi, de 14 à 16 heures.

AUTORISATION PREFECTORALE

Il est rappelé que conformément à la loi du 16 Novembre 1940, les enchères ne pourront être portées que par les personnes qui seront en possession de l'autorisation préfectorale prescrite par ladite loi. — Pour la réparation des demandes d'autorisation, les amateurs devront s'adresser à Me DUCHANGE, munis de leur livret de famille et de pièces d'identité, 15 jours au moins avant l'adjudication.

MISES A PRIX PROPOSEES

L'adjudication aura lieu sur les mises à prix proposées suivantes :

Rue de Blanchemaille, 51	100.000 fr.
Rue de Blanchemaille, 49	40.000 fr.
Rue Emile Moreau, 84-86	90.000 fr.
Rue Archimède, 28	40.000 fr.
Rue Archimède, 26	10.000 fr.
Boulevard de la République, 25	60.000 fr.
— — — 27	60.000 fr.
— — — 29	60.000 fr.
— — — 31	60.000 fr.
— — — 33	60.000 fr.
— — — 35	60.000 fr.
— — — 37	60.000 fr.
— — — 39	60.000 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser à Me DUCHANGE 17.253

PLUS QUE JAMAIS, IL FAUT TOUT ET BIEN DIGÉRER
POUDRES DE COCK
Aident l'Estomac à assimiler vos aliments
80 - Ttes Pharmacies, La boîte 14 fr. 40

POURQUOI MAIGRIR ?
Suivez le régime du "sur-gras" alimentaire qui ramène la FORCE EN 30 JOURS
Votre sang appauvri ne tire plus tout le profit de la nourriture : vous maigrissez, vous vous sentez de plus en plus faible. Mettez-vous au "régime du sur-gras alimentaire" en prenant simplement du "ler-aliment" avec vos repas : Ce véritable *donneur de sang*, digestible comme le fer des épinards ou lentilles, est concentré dans les célèbres pilules Pink sous une forme médicinale si active 12 pilules = une livre d'épinards qu'après 1 mois de cure votre sang, devenu plus riche de 500 à 800 millions de globules rouges nouveaux, pulse dans vos allimnts de tels suppléments d'énergie que toutes les cellules du corps en sont fortifiées. Vous vous sentez pousser des forces neuves, de la résistance, du "train". Les muscles se développent, le poids remonte, l'entrain revient, 2 pilules Pink à chaque repas. Pharm. seulem.

REZ-DE-CHAUSSÉE
deux pièces pour bureau ou magasin, 54, rue des Anges, Valenciennes. 17.279

A louer, 17 km de Lille maison usage de sammerse, jardin planté, plein passage et porte cochère. Ecr. V.A.D.S., Reveil 2.119

Etudes de Me Paul DUCASTELLE, notaire à Saint-Quentin et Me Pierre MARCHANDIER, avoué à Saint-Quentin, 15, rue des Patriotes.

VILLE DE SAINT-QUENTIN. — Vente sur licitation aux enchères publiques, en trois lots, de : 1) **Une maison d'habitation**, sise à Saint-Quentin, 57, avenue de la République, construite sur 3 ares 90 centiares. **Mise à prix : 15.000 fr.** — 2) **Une maison**, sise à Saint-Quentin, 23, Chemin de Gricourt à l'angle de la rue d'Epargnemaillet éventuellement à usage de commerce, construite sur 2 ares 94 centiares. **Mise à prix : 15.500 fr.** — 3) **Un terrain** sis à Saint-Quentin, 96 bis, rue de Mulhouse, de 25 ares 84 centiares. — L'adjudication aura lieu **le Mercredi 13 janvier 1943**, à 14 heures de relevée, à l'audience des criées du Tribunal Civil de Saint-Quentin, séant au Palais de Justice de ladite ville.

Avis important. — (Demande d'autorisation préfectorale) : Conformément aux dispositions de la loi du 16 novembre 1940, seules pourront porter des enchères les personnes qui auront obtenu préalablement l'autorisation préfectorale prévue par ce texte. Les enchérisseurs doivent donc s'adresser dès à présent à leur avoué pour l'accomplissement de ces formalités. — **Pour extrait** (signé) : P. MARCHANDIER.

Pour tous renseignements, s'adresser à : 1) Me Pierre MARCHANDIER, avoué à Saint-Quentin, 15, rue des Patriotes, poursuivant la vente ; 2) Me Paul DUCASTELLE, notaire à Saint-Quentin, 26, rue